

**ARTICLE 8 : PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS**

Conforme au règlement F.F.S.A

**ARTICLE 9 - CLASSEMENT**

Conforme au règlement F.F.S.A

**ARTICLE 10 - PRIX - COUPES**

De nombreuses coupes seront distribuées au Scratch, Groupes, Classes, (groupe et classe non cumulables) classement féminin

**10.1 remise des prix :**

**CLASSEMENT SCRATCH**

1 <sup>er</sup>	290 €	3 <sup>ème</sup>	100 €
2 <sup>ème</sup>	210 €		

**CLASSEMENT GROUPE**

Si + 10 p 1<sup>er</sup> 210€ ; 2<sup>ème</sup> 110 € ; 3<sup>ème</sup> 80 €

De 5 à 9 1<sup>er</sup> 160 € ; 2<sup>ème</sup> 110 €

De 1 à 4 1<sup>er</sup> 110 €

**CLASSEMENT CLASSE**

Si + 10 p 1<sup>er</sup> 220 € ; 2<sup>ème</sup> 150 € ; 3<sup>ème</sup> 100 € ; 4<sup>ème</sup> 60 €

De 5 à 9 p 1<sup>er</sup> 220 € ; 2<sup>ème</sup> 110 € ; 3<sup>ème</sup> 60 €

De 2 à 4 p 1<sup>er</sup> 220€ ; 2<sup>ème</sup> 110 €

1 p 110 €

**CLASSEMENT FEMININ**

Si + de 2 p 1<sup>er</sup> 100 €

La remise des prix aura lieu le dimanche 26 Septembre 2010 à 19 H 45  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur vie , ou sur le camion podium si le temps le permet

**ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE  
VALLEE DE LA VIE**

**ECURIE POIRE SPORT AUTO**

**REGLEMENT PARTICULIER DU**

8<sup>ème</sup> RALLYE DE LA VIE

LES 25 & 26 SEPTEMBRE 2010



*Ce règlement particulier complète le règlement standard, les conditions d'organisation communes aux rallyes et les prescriptions générales France Auto spécial règlement 2009.*

## Programme - Horaires

- Lundi 16 Août** - Parution du règlement  
- Ouverture des engagements
- Lundi 20 Septembre** - Clôture des engagements
- Mercredi 22 Septembre** - Publication de la liste des engagés  
- Site Internet [http : //assoc.orange.fr/ecurie.psa/](http://assoc.orange.fr/ecurie.psa/)  
- Affichage : Café du commerce , Face Mairie au Poiré sur Vie
- Samedi 25 Septembre** - Distribution du carnet d'itinéraire à partir de 8h00  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie  
- Reconnaissance le 26 Septembre de 8H à 12 h et de 14h à 19 H  
- Vérifications administratives de 14h00 à 18h00  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie -  
Vérifications techniques de 14h30 à 18h30  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie  
- Entrée au parc de départ de 15h00 à 19h00  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie  
- Affichage de la liste des équipages admis à prendre le départ et  
des ordres et heures de départ à 20h00 parc fermé  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie
- Dimanche 26 Septembre** - Départ de la première voiture à 8h00  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie  
- Arrivée de la première voiture à partir de 16H53  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie  
- Vérifications techniques finales  
Garage Morilleau Michel - Rue de la Colonne au Poiré sur Vie  
Tél. : 02 51 31 88 84  
- Affichage des résultats officiels 30 minutes après l'arrivée du  
dernier concurrent  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie  
-Remise des prix à 19h45  
Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie

## Planning des réunions du Collège des commissaires Sportifs

- Samedi 25 Septembre : à 19h00 Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie
- Dimanche 26 Septembre : à 11h00 Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie
- Dimanche 26 Septembre : à 17h00 Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie

## ARTICLE 4 - VOITURES ET EQUIPEMENTS :

### 4.3 LIMITATION de changement de pièces :

Conforme au règlement de la F.F.S.A

### 4.4 ASSISTANCE :

Conforme au règlement de la F.F.S.A

L'assistance sera interdite partout en dehors des zones autorisées au Road Book

## ARTICLE 5 - PUBLICITE

La publicité obligatoire et la facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

## ARTICLE 6 - SITE ET INFRASTRUCTURES

### 6.1 DESCRIPTION :

Le 8<sup>ème</sup> rallye régional "RALLYE DE LA VIE" représente un parcours 108 Kms

Il est divisé en 1 étape de 4 sections et comporte 7 spéciales d'une longueur totale de 37,5 Kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES n° 1-3-5-7 "La Claire" 5.1 Kms x4

ES n° 2-4-6 " La Maldemé" : 5,7 Kms x3

L'itinéraire figure dans l'annexe "itinéraire"

### 6.2 - RECONNAISSANCES :

Conforme au règlement F.F.S.A

Les reconnaissances sont limitées à 3 passages maximum,

Elles sont uniquement autorisées le samedi 25 Septembre 2010 de 8 H à 12H ET 14 H à 19 H

## ARTICLE 7 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

### 7.2 DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES :

Les signes distinctifs des commissaires :

- commissaires de route : combinaison blanche
- Chefs de poste : badges

### 3.3 ORDRE DE DEPART :

Les départs seront donnés dans l'ordre croissant des numéros pour la 1ère section

L'ordre des départs de la 2ème, 3ème, 4ème section sera si possible établi en fonction du classement scratch hors pénalités à l'issue de la 1ère E.S,

## ARTICLE 1 - ORGANISATION

L'Association Sportive A.C.O VALLEE DE LA VIE avec le concours de l'Ecurie POIRE SPORT AUTO, organise les :

**25 & 26 Septembre 2010**  
**Le 8<sup>ème</sup> Rallye Régional " RALLYE DE LA VIE"**

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la F.F.S.A Numéro R 381 en date du 27/07/2010 Et il a été enregistré par le comité régional Bretagne - Pays de Loire sous le N° 44 en date du 20/07/2010

### COMITE D'Organisation

**L'ASACO VALLEE DE LA VIE**  
**La petite roulière 85170 Le Poiré sur Vie**  
**02.51.31.84.29**

Et L'écurie POIRE SPORT AUTO

Permanence du rallye : **ECURIE POIRE SPORT AUTO**

Chez Thierry BLED La Petite roulière 85170 POIRE SUR VIE

Tel: 02.51.31.84.29 ou 06 24 96 31 34

Jusqu'au samedi 25 Septembre 2010 12 H, ensuite au PC course

Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie

Tableaux officiels d'affichage :

Le tableau d'affichage officiel sera situé au PC course

Les samedi 25 et dimanche 26 Septembre 2010 : Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie

## 1.1 OFFICIELS DE L'EPREUVE

Présidente du collège des commissaires sportifs :

- Mme Joëlle MARIEN - lic. n° 7881

Membres :

- Mr Tromas Jacques Lic N° 128570

- Mme Marandeu Claudette Lic N°

- Mr Odiette Michel lic n° 12118

- Mme Condemine Catherine - lic. n° 56617

Directeur de Course :

- Mr Joseph LORRE - lic. n° 10395

Adjoints direction de course au PC :

- Mr BRAUNSTEIN M. - lic. n° 8940

- Mr Nico Marcel - lic. n° 2385

Directeur de course Stagiare :

- Mr Jamard Roland Lic N° 30180

Epreuve N° 1.3.5:7

- Mr Mineur Jean-Louis- Lic n° 29169

-Mr Gourdon Joseph Lic N° 8938

Epreuves N° 2;4;6

- Mr Condemine Bernard - Lic n° 6916

- Mr Joubert Dominique - Lic n° 14860

Médecins :

- Doc Rakatozofy

- Doc Bounasseur

- Doc Thomas

Commissaires techniques :

Responsable

- Mr Phélieau Jean-Luc lic n° 9060

Commissaire technique

- Mr Gourdon Luc - lic. n° 163936

- Mr Huby Yves lic n°4923

- Mr lafond Bernard lic n° 14448

- Mr Blanchetière lic n° 11946

- Mr Reghem Roger Lic n°

Chargé des relations concurrents :

- Mr Schubler Pierre Lic n° 27374

- Mme Richard Emma lic n° 6299

Relations presses :

- Mr Bled thierry

- le championnat de l'Automobile Club de l'Ouest

#### Chronométrateur

- Monfort Stephane Lic N° 38611
- Robert Christelle Lic N° 15358
- Dronneau Philippe Lic N° 148449
- Bertrand Jean-Luc Lic N° 30643
- Soulisse Vincent Lic N°

Stagiaire : - Menard Aurélie Lic N° 191996

#### Responsable Informatique

- Cousseau Jean-Luc

#### Transmission des temps

- Mme Soulisse

#### Voiture Trico

- Ravon Bruno
- Marandeu Claude Lic N°

#### Voiture Damier

- Bled Mickael
- Leclerc Damien

#### CH Sortie de parc

- Lorre Laurence Lic N°
- Gourdon Anita

#### CH Entrée de Parc

- Mme Jammart Lic N° 48125
- Mme Lafond

#### CH ES 1.3.5.7.

- Chevalier Jame

#### CH ES 2.4.6.

- Guinel Myriam Lic N° 33054

#### Point Stop ES 1.3.5.7.

- Monsalier François Lic N°

#### Point Stop ES 2.4.6.

- Gourdon Pierre Marie

#### 1.2 ELIGIBILITE

Le 8<sup>ème</sup> Rallye régional "rallye de la Vie" compte pour :

- la coupe de France des Rallyes
- le championnat du Comité Régional du Sport Automobile Bretagne Pays de la Loire

#### 1.3 VERIFICATIONS

Les concurrents engagés ne recevront pas de convocations pour les vérifications qui

Auront lieu le : **samedi 26 Septembre 2010**

Administratives : 14H00 à 18H00

Techniques : **de** 14h30 à 18h30

Complexe Sportif de l'Idonnière rue du stade au Poiré sur Vie

Les vérifications finales seront effectuées au garage De la Colonne rue de la colonne au Poiré sur Vie et/ou au parc fermé, le taux horaire de la main d'oeuvre est de 45 € TTC.

#### ARTICLE 2 - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A

#### ARTICLE 3 - CONCURRENTS ET PILOTES

##### 3.1 - Demande d'engagement - inscription

Toute personne qui désire participer au 8<sup>ème</sup> Rallye Régional "Rallye de la Vie" doit adresser au secrétariat du rallye :

**ECURIE DU POIRE SPORT AUTO**

**Chez Thierry BLED**

**La petite Roulière 85170 POIRE SUR VIE**

**02.51.31.84.29**

La demande d'engagement ci-jointe dûment complétée avant le 13 Septembre 2010 à

0 H (cachet de la poste faisant foi) accompagnée du montant des droits d'engagement.

Le droit d'engagement est fixé :

Avec la publicité Obligatoire des organisateurs : 225 €

Sans la publicité Obligatoire des organisateurs : 450 €

Les chèques seront libellés à l'ordre de l'ECURIE POIRE SPORT AUTO

Le nombre d'engagés est fixé à 120 voitures maximum

